

République Tunisienne
Ministère des Affaires Culturelles
Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes
« CMAM »

CAHIER DES CHARGES
Consultation n° 02/2024
Tenue et assistance des travaux comptables
Et
Elaboration des états financiers
Pour les exercices : 2021, 2022 et 2023
Nombre d'écritures exercice 2020 = 5553



CAHIER DES CHARGES
ASSISTANCE COMPTABLE
DES EXERCICES 2021, 2022 et 2023

ARTICLE 1 : OBJET DE LA MISSION

Le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes « CMAM », (EPNA) créé par le décret-loi n°81 du 23/08/2011 se propose de lancer une consultation pour la réalisation d'une mission ayant pour objet «la tenue d'une comptabilité régulière et assistance comptable et l'élaboration des états financiers du CMAM pour les exercices 2021, 2022 et 2023».

ARTICLE 2 : ETENDUE DE LA MISSION

La mission objet de cette consultation couvre les tâches suivantes :

- La saisie complète et l'enregistrement de toutes les opérations comptables, et la tenue régulière de la comptabilité conformément aux normes de la comptabilité générale (dans les locaux du CMAM) et livraison sur support papier et support électronique des journaux comptables et livres légaux relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023.
- La justification des comptes et l'élaboration des états financiers relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023.
- La collaboration avec le commissaire aux comptes pour traiter tous les aspects en vue de la certification des états financiers 2021, 2022 et 2023.

ARTICLE 3 : DUREE DE LA MISSION

La mission sera organisée avec une intervention permanente et d'une manière continue, en consacrant le nombre de jours nécessaires à la réalisation de toutes les prestations objet de cette consultation, avec un plafond ne dépassant pas les 90 jours par exercice comptable à partir de la notification émise par le CMAM. Les interventions ultérieures seront organisées en fonction du besoin durant la période du déroulement des travaux de commissariat aux comptes pour chaque exercice.

ARTICLE 4 : EXECUTION DE LA MISSION

La mission doit être exécutée par le prestataire choisi lui-même, et en collaboration avec le service comptabilité du CMAM.

ARTICLE 5 : CONDITIONS DE LA PARTICIPATION

Seuls les cabinets d'experts comptables (Personnes physiques et morales) inscrits à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et les comptables inscrits à la compagnie des comptables de Tunisie, peuvent participer à cette consultation.



ARTICLE 6 : MODE DE PRESENTATION ET CONSTITUTION DES OFFRES.

Les offres doivent être envoyées par voie postale, sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide Poste ou déposées directement, contre décharge, au bureau d'Ordre du CMAM sise au 8 rue du 2 mars 1934 Sidi Bou Said -2026-, Tunis, au plus tard le 02 Mai 2024 à 12h, date limite de réception des offres (le cachet du bureau d'ordre du CMAM faisant foi).

L'offre est constituée par :

-Les documents administratifs.

-L'offre technique.

-L'offre financière

Les documents administratifs (enveloppe A) , L'offre technique(enveloppe B) et (enveloppe C) doivent être consignés dans une un enveloppe extérieure anonyme , fermée et scellée indiquant l'objet de la consultation libellée au nom de Madame la Directrice Générale du CMAM, portant la mention : **Ne pas ouvrir-consultation n° 02/2024 « Travaux comptables »**

A) Les documents administratifs :

L'enveloppe comportant les pièces administratives suivantes :

- Une copie certifiée conforme du certificat d'affiliation à la CNSS,
- L'attestation fiscale valable à la date limite de réception des offres,
- Copie du Registre National des Entreprises (RNE),
- Une déclaration sur l'honneur faisant état de non faillite ou de redressement judiciaire, conformément à la réglementation en vigueur (Annexe 4). Les soumissionnaires qui sont en état de règlement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet,
- La déclaration sur l'honneur de non influence sur les différentes procédures de conclusion de la consultation et des étapes de sa réalisation (Annexe 5),
- Fiche de renseignement : le soumissionnaire doit remplir la fiche de contact jointe en Annexe 3.
- Une attestation d'inscription du soumissionnaire à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et ou à la compagnie des comptables de Tunisie

B) - L'offre technique

L'enveloppe comportant le dossier technique suivant:

- Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages signés et portant la mention « lu et approuvé »
- La liste du personnel à engager pour accomplir la présente mission (Annexes 7)
- CV de chaque membre de l'équipe intervenante (Annexe 8) et pièces justificatives de la qualification de chacun d'eux (copies certifiées conformes).
- Liste des entreprises ou établissements dans lequel le cabinet a assuré des missions similaires (Annexe 6) appuyée des pièces justificatives (Contrat, Ordre de mission, PV de réception, etc.)



C) L'offre financière

L'enveloppe comportant le dossier financier suivant:

- soumission signée et portant le cachet du soumissionnaire (annexe1)
- Le bordereau des prix détaillé (annexes 2) signé et portant le cachet du soumissionnaire.

Les offres doivent être rédigées en langue française. Toutes les pages des exigés dans documents les dossiers techniques et financiers doivent être datées, signées et comporter le cachet du soumissionnaire.

Toute offre ne comportant pas les pièces suscitées sera éliminée à l'expiration d'un éventuel délai supplémentaire qui sera prévu par la commission d'ouverture des plis à l'exception :

Toute offre ne comportant pas l'acte de soumission et le bordereau des prix constitue un motif de rejet immédiat de cette offre.

ARTICLE 7 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires sont engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter du lendemain de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 8 : METHODOLOGIE DE DEPOUILLEMENT

1) Dépouillement technique :

Elimination des offres demeurées non conformes à l'objet de la consultation ou celles qui ne répondent pas aux conditions suivantes :

- Le cabinet devrait avoir réalisé au moins 2 missions similaires auprès des établissements et entreprises publics.
- L'équipe intervenante devrait comprendre un expert-comptable inscrit à l'ordre des experts comptables ou un comptable inscrit à la compagnie des comptables tunisiens, et appartenant à la structure stable en tant que chef de mission.

(Critères de choix et barèmes de notation) :

- ✓ L'ancienneté dans la profession : (30 points)
 - 1 ou 2 ans : 15pts
 - Entre 2 et 5ans : 20 pts
 - Plus que 5 ans : 30pts
- ✓ Missions d'assistance comptable effectuées auprès des établissements et entreprises publics: (70points)
 - 2 entreprises publiques dont une à vocation culturelle : 20pts
 - 3 ou 4 entreprises publiques dont une à vocation culturelle: 50 pts
 - Plus que 4 entreprises publiques dont une à vocation culturelle: 70 pts

Seuls seront retenus au dépouillement financier les prestataires ayant une note technique supérieure ou égale à 50 points.

2) Dépouillement des offres financières :

Le dépouillement financier des offres retenues et choix du soumissionnaire le moins disant.



ARTICLE 9 : OBLIGATIONS A LA CHARGE DU CMAM

Le CMAM apportera au prestataire toute aide nécessaire à l'accomplissement de sa mission. Il mettra à sa disposition tous les documents, pièces et informations demandés quelles que soient leur date et leur nature.

ARTICLE 10 : OBLIGATIONS DE DISCRETION ET DE RESERVE

Le prestataire aura à sa charge de retirer et restituer les pièces comptables de l'archive et de conserver leur ordre de classement qui sera expliqué par le responsable de la comptabilité et il sera considéré responsable de tous les documents comptables consultés pour la réalisation de sa mission. Il sera tenu du secret professionnel et de l'obligation de discrétion pour toute information à caractère financier, administratif ou autre dont ils auront connaissance lors de l'accomplissement de la mission.

ARTICLE 11 : MODALITES DE PAIEMENT

Le CMAM se libérera des sommes dues envers le prestataire, en lui faisant donner crédit par virement bancaire au compte bancaire ouvert à son nom comme suit.

- ✓ **Année 2021 :**
 - 40 % du montant après la remise des états financiers arrêtés au 31/12/2021 avec les justificatifs des comptes.
 - 30% du montant suite à l'approbation des états financiers par le conseil d'entreprise du CMAM.
 - 30% du montant après la certification des comptes de l'exercice 2021 par le réviseur aux comptes du CMAM.
- ✓ **Année 2022 :**
 - 40% du montant après la remise des états financiers arrêtés au 31/12/2022 avec les justificatifs des comptes.
 - 30% du montant suite à l'approbation des états financiers par le conseil d'entreprise du CMAM.
 - 30% du montant après la certification des comptes de l'exercice 2022 par le réviseur aux comptes du CMAM.
- ✓ **Année 2023 :**
 - 40% du montant après la remise des états financiers arrêtés au 31/12/2023 avec les justificatifs des comptes.
 - 30% du montant suite à l'approbation des états financiers par le conseil d'entreprise du CMAM.
 - 30% du montant après la certification des comptes de l'exercice 2023 par le réviseur aux comptes du CMAM.

ARTICLE 12 : ENREGISTREMENT

Les droits d'enregistrement de la convention d'assistance comptable sont à la charge du prestataire retenu.

ARTICLE 13 : REGLEMENT DES LITIGES

Les parties s'engagent à régler à l'amiable les difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'interprétation et l'exécution de la convention d'assistance comptable.



Tout litige entre le CMAM et le bureau d'expert-comptable est soumis aux tribunaux compétents de Tunis.

Lu et approuvé

Signature et cachet



ANNEXE 1

ACTE DE SOUMISSION

(A remplir par le soumissionnaire)

- 1- Nous soussignés, (Nom, Prénom ou Raison sociale)....., Faisant élection de domicile àet agissant au nom et pour le compte du soumissionnaire forme juridique (Société Anonyme, de personnes, à responsabilité limitée...) dont le siège social est sis à (Adresse complète).....inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le N°
- Déclarons après avoir pris connaissance du dossier de la Consultation lancée par pour, et en vertu des pouvoirs à nous conférer par
- Après m'être personnellement rendu compte des conditions dans lesquelles devront être exécutées la mission et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature des prestations, me soumetts et m'engage à réaliser l'ensemble de la mission conformément aux articles des clauses administratives et technique et aux pris établis par nous-mêmes dans le bordereau des prix et arrêtés à un montant global de (dinars TTC en chiffres et en chiffres et en lettres)
- 2- Le montant total se décompose comme suit :
- Montant total HT (en lettres).....
- Montant total HT (en chiffres)
- Montant de la TVA (en lettres).....
- Montant de la TVA (en chiffres)
- Montant total TTC (en lettres).....montant total TTC (en chiffres).....
- 3- Nous nous engageons sur les termes de cette offre et ce pour une période de 60 jours, à compter du lendemain de la date limite de réception des offres. Notre offre pourra être acceptée à tout moment avant la fin de la période.
- 4- Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée à réaliser cette mission dans les délais prévus dans le dossier de la consultation.
- 5- n'est pas tenue d'accepter une offre partielle, ou de donner suite à la présente consultation pour quelque motif que ce soit, et que nous ne pouvons prétendre être indemnisé de ce fait.
- 6- Se libérera des sommes qui nous sont dues pour l'exécution de la mission par virement à notre compte ouvert à l'agence.....
- Sous le RIB °

Fait à Tunis, le

Le soumissionnaire (lu et approuvé)

Cachet et signature



Annexe 2 : Bordereau des prix

Année	Montant des prestations (Hors Taxes)	Taxes	Montant des prestations (TTC)
2021			
2022			
2023			

Montant total hors taxes en toutes lettres :

.....
.....
.....

Montant total TTC en toutes lettres :

.....
.....
.....

Signature et cachet



Annexe 3 : Fiche de renseignement

(A remplir, dater et signer par la personne habilitée à engager le cabinet)

Nom et prénom de la personne habilitée à engager le cabinet :

.....

Qualité de la personne :

Raison sociale ou dénomination sociale :

Forme juridique :

N° du RNE :

CIN :(pour personnes physiques) entreprises individuelles

Capital social :

Immatriculation fiscale :

Adresse :

Numéro de téléphone : fax :

Affiliation a la CNSS sous le N° :

Effectif du personnel utilisé :

Adresse électroniques :

Site web :

Date :

Cachet et signature



Annexe :4
Consultation N° 02/2024
Déclaration sur l'honneur
De non faillite

Je soussigné

Agissant entant que.....

Du cabinet

.....

Déclare sur l'honneur que mon cabinet n'est pas en état de faillite ni en état de règlement judiciaire.

Fait à..... Le

Le soumissionnaire

(Nom et prénom, qualité du signataire, signature et cachet)



Annexe :5

Déclaration sur l'honneur

De non influence

Je soussigné (nous soussignés).....

Agissant en qualité de

Du cabinet

Objet de la consultation :

Déclare sur l'honneur n'avoir pas fait et de ne pas faire, par moi-même ou par une personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la consultation et des étapes de sa réalisation.

Fait à..... Le

Le soumissionnaire

Signature et cachet



Annexe :6

(A Insérer obligatoirement dans l'enveloppe B – Offre Technique)

Liste des entreprises dans lesquelles le soumissionnaire a accompli des missions similaires durant les 10 dernières années.

Sociétés	Nature de la mission	Date début de la mission	Date fin de la mission

..... Le

Nom et prénom du signataire

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe :7

(A Insérer obligatoirement dans l'enveloppe B – Offre Technique)

Composition de l'équipe intervenante avec indication de l'expérience

Nom et prénom	Diplôme obtenu	Appartient à la structure stable du cabinet	Nature de la mission	Nom de la société

....., Le

Nom et prénom du signataire

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe :8

(A Insérer obligatoirement dans l'enveloppe B – Offre Technique)

Curriculum vitae

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Diplômes universitaires :

Diplôme	Etablissement	Date d'obtention

Expérience dans le domaine de la comptabilité :

Entreprise	Mission	Période et date	Cabinet titulaire de la mission

Signature de l'intervenant

Cachet et signature du soumissionnaire

